

# Les cadres : premières sentinelles de la Nation

Jean-Luc VILLEMINEY

Colonel (Gendarmerie), auditeur de la 67<sup>e</sup> session du  
Centre des hautes études militaires (CHEM).

« Le premier problème qui se pose à une collectivité, c'est sa sécurité. »  
Dominique SCHNAPPER <sup>(1)</sup>

L'État est une communauté politique, au sens de l'organisation de la « vie de la cité ». Notre modèle demeure, malgré les débats, celui de l'État-Nation. Donc, et comme le rappelait le général de Gaulle, « La défense est la première raison d'être de l'État » <sup>(2)</sup> qui assure la sécurité et la survie de la Nation.

Depuis que la France (re)découvre combien elle est exposée aux menaces (I), des mesures sont prises et des déclarations sont faites (II) qui visent au mieux à prévenir et, au moins, à se préparer, pour endurer et se relever. En d'autres termes, on entend consolider la Nation, pour en augmenter la résilience <sup>(3)</sup>, notamment en « densifiant » <sup>(4)</sup> le citoyen. Or, pour fonctionner correctement, un groupe a besoin d'une ossature et par extension une Nation a besoin de cadres. Durcir la Nation française suppose donc d'endurcir en priorité ses cadres, quels que soient leur statut et leur domaine professionnel.

En effet, si l'effort pour être efficace doit être encadré, son poids doit aussi être réparti de façon équitable pour qu'il soit accepté socialement. Il s'agit, concrètement, de proposer d'introduire une obligation de formation (initiale et continue) à la protection de la Nation (comprendre défense/sécurité) et une obligation de participation à cette protection, dans la durée (III). Ce « devoir de protection » rénové doit être défini selon des critères liés à l'individu (niveau de qualification, responsabilités exercées) et à son secteur d'emploi (utilité pour la protection de la Nation, utilité pour son fonctionnement).

(1) SCHNAPPER Dominique, « Comment penser et entretenir la volonté politique des démocraties », in Bernard DE COURRÈGES D'USTOU (dir.), *Esprits de défense*, Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), Création Diffusion, 2015, 174 pages.

(2) GAULLE (DE) Charles, « La défense est la première raison d'être de l'État. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même », discours prononcé en 1952 à Bayeux.

(3) COLLECTIF, *Résilience d'une Nation. Y a-t-il une place pour le citoyen dans la sécurité de notre pays ?*, Association nationale des auditeurs de l'IHEDN, 2017, 56 pages. « De quelle façon le citoyen français peut-il contribuer à préparer, résister puis rétablir ce qui contribue à la protection de la population, le maintien du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la vie normale du pays en cas de crise ? »

(4) VENARD Guillaume, VENARD Christian et CHAPUT Gérard, *La Densification de l'être – se préparer aux situations difficiles*, Éditions Pippa, 2017 (1<sup>re</sup> édition en 2014 chez Prividef), 195 pages.

## Quand la Nation se (re)découvre fragile

### *Les mirages d'un vieux siècle*

La fin du XX<sup>e</sup> siècle a suscité des illusions rassurantes car elle a vu « tomber les murs ». La chute de celui de Berlin a marqué la fin de la guerre froide. Les murs politiques qu'étaient les frontières ont, de fait et de droit, disparu dans un espace européen apaisé après plus d'un siècle d'affrontements qui avaient entraîné le monde dans des fracas meurtriers. Les murs monétaires se sont même effacés dans certains cas et partout le savoir ne se connaissait plus de limites avec l'avènement d'*Internet* <sup>(5)</sup>. Bref, alors que l'Humanité craignait que « l'an mil » précipitât son extinction, elle ne semblait animée, un millénaire plus tard que par une unique crainte « millénariste » incomparablement moins grave ; le « bug de l'an 2000 ». La façon dont il fut anticipé et donc évité, fit alors croire que nous étions parvenus à un degré de maturité suffisant pour maîtriser toute menace majeure. Les affrontements dans les Balkans apparaissaient alors comme des conséquences douloureuses mais presque nécessaires de la recomposition des grands équilibres.

La France a décidé à cette période, contre l'avis des chefs militaires, de suspendre un Service qui, après avoir été longtemps « militaire », n'était déjà plus que « national » depuis 1965. Avec la loi Messmer, l'État estimait alors ne plus avoir besoin de la totalité d'une classe d'âge pour assurer la défense. S'instaura ainsi « un traitement différencié, voire inégalitaire, [...] », les formes non-militaires du service étant globalement réservées aux élites <sup>(6)</sup>. Le Service national socialement méconsidéré et estimé moins justifié notamment sur le plan militaire, fut donc suspendu dans les textes, supprimé dans la plupart des esprits. Ce faisant, on renonça à contraindre une partie des Français à incarner le « patriotisme de mobilisation » <sup>(7)</sup> en donnant d'une part, de leur temps sous l'uniforme des forces « protectrices » (armées, gendarmerie, police nationale...) et, d'autre part, en se préparant à reformer les rangs ultérieurement si nécessaire.

Cette décision fut une étape nouvelle d'un mouvement plus général qui a progressivement éloigné de fait l'individu de la collectivité. En l'espèce, moins directement impliqué à le protéger, le citoyen a désormais moins conscience du « bien commun ». On constate par exemple que la contribution à la sécurité collective a été selon les époques : du temps (corvées médiévales...), du sang (conscription), de l'argent (armée professionnelle, privatisation d'une partie de la sécurité...), voire une combinaison de deux ou des trois modes. Cette contribution n'est aujourd'hui plus que financière. Or, l'impôt direct sera bientôt prélevé à la source, ce qui risque d'achever de « déconscientiser » <sup>(8)</sup> l'effort que le citoyen consacre au fonctionnement, et partant à la protection de la Nation.

(5) « Jadis le savoir avait pour support le corps du savant [...] aujourd'hui] il est toujours et partout déjà transmis », SERRES Michel, *Petite Poucette*, Le Pommier, 2012, 85 pages.

(6) LATRON Patrice (préfet), « Un lien à reconstruire », *Le Casoar*, n° 228 (« L'Armée dans la Nation »), janvier 2018, p. 39.

(7) CHARLIER Marie-Dominique, « De nouveaux lieux de patriotisme », *Esprits de défense*, *op. cit.*

(8) VÉCHAMBRE Jean-Régis, « Discours d'adieu aux armes de l'inspecteur général des armées-gendarmerie », Paris, août 2017.

S'estimant moins menacée et ayant corrélativement choisi de moins astreindre les citoyens à la protéger, la France, à la charnière des deux millénaires rêve donc d'un monde de bisounours, mais se réveille à Jurassic Park <sup>(9)</sup>.

### **Les dures réalités d'un monde... pas si nouveau**

#### *Le retour brutal du terrorisme*

Nous éviterons, bien sûr, de développer l'exemple du 11 septembre 2001, qui fait déjà l'objet d'une abondante et plus habile littérature. Constatons, pour la France, que deux événements illustrent ces états collectifs qui s'opposent et encadrent 2001 ; la liesse inconsciente et la sidération des consciences. Le 12 juillet 1998, la victoire de l'équipe de France en finale de la Coupe du monde de football consacre une Nation « black-blanc-beur » radieuse, triomphante et « sécurisée » par les mirages décrits ci-dessus. À peine une génération plus tard, le 13 novembre 2015, le football et le Stade de France sont visés par le terrorisme islamiste, comme d'autres cibles. En effet, le terrorisme a franchi toutes les lignes de défense, notamment en passant « sous les radars », y compris technologiques.

Or, ce terrorisme, notamment en France, n'est pas qu'islamiste et encore moins nouveau. Outre que notre pays l'a étatisé lors de la Terreur, le terrorisme jalonne notre histoire. C'est en France, par exemple, qu'on a poignardé un roi (Henry IV), tenté de tuer un empereur (Napoléon), assassiné un président de la République (Sadi Carnot) ou plus récemment un préfet (Claude Erignac). Les anarchistes ont terni la « Belle époque », la guerre d'Algérie a provoqué des attentats en France comme l'a fait ensuite la « décennie noire » algérienne. Le terrorisme que nous affrontons désormais est, lui aussi, politique mais utilise le véhicule religieux en s'appuyant sur le puissant levier culturel pour provoquer un « choc des civilisations » <sup>(10)</sup>. Notre histoire, le profil de notre Nation et les symboles (démocratie, culture chrétienne, libertés individuelles, laïcité...) qui s'y attachent nous exposent donc particulièrement.

#### *La résistance de la guerre*

Non, la guerre n'est pas morte <sup>(11)</sup> et l'Histoire n'est pas finie <sup>(12)</sup>, pas plus sous l'effet du non-emploi nucléaire que de l'avènement du nouvel ordre mondial de George W. Bush. L'arme nucléaire est devenue pour certains « une ligne Maginot face à la mondialisation de la violence » <sup>(13)</sup>, la démocratie s'exporte mal ou pas dans des zones que les tentatives pour l'imposer rendent encore plus instables et qui, elles, exportent le terrorisme. Un ancien général russe, en représentation officielle <sup>(14)</sup>, prétend ainsi, à l'École militaire à Paris, que l'Occident doit admettre que le terrorisme qui le frappe est le résultat de ses propres erreurs.

(9) Propos d'un ancien ministre des Affaires étrangères lors d'un colloque.

(10) HUNTINGTON Samuel, *Le Choc des Civilisations* (1996), Odile Jacob, 2000, 545 pages.

(11) LE BORGNE Claude, *La guerre est morte*, Grasset, 1987, 284 pages.

(12) FUKUYAMA Francis, *La fin de l'Histoire et le dernier homme* (1992), Flammarion, 2009, 450 pages.

(13) BAVEREZ Nicolas, dans une de ses chroniques pour *Le Figaro* en 2007.

(14) Assises de la recherche stratégique, 5 décembre 2017, Paris.

Le « syndrome PBT » <sup>(15)</sup> » ou l'anxiogène incertitude

Carl Bildt emprunte à dessein au langage médical pour décrire les symptômes d'une communauté internationale anxieuse. « Poutine-Brexit-Trump » nourrissent en effet les craintes. La Russie redevient une menace aux yeux d'un Occident qui croyait en avoir fini avec elle en l'emportant sur l'URSS. Le Brexit fragilise une Europe construite à l'origine au nom du « plus jamais ça ». Il risque notamment de raviver les contradictions entre la France et l'Allemagne <sup>(16)</sup> que la Grande-Bretagne équilibrait au sein de l'Union européenne. Enfin, l'« *America first* » de Donald Trump rappelle au monde que si les États-Unis demeurent les gendarmes du monde du fait de leur puissance ils n'en agissent pas moins d'abord en fonction de leurs intérêts <sup>(17)</sup>. Ces derniers semblent, en outre, être désormais aussi peu prévisibles qu'un *tweet*. La Chine, quant à elle, fait moins mystère de ses ambitions qui inquiètent car elles s'appuient sur des capacités indéniables et croissantes. Enfin, la prolifération nucléaire alimente d'autant plus l'anxiété internationale qu'elle est logiquement le fait d'États « poly-vélléitaires » (Corée du Nord, Iran). Certains analystes estiment ainsi que la somme de ces peurs dépassera la capacité des organisations multinationales (à commencer par l'ONU) à y répondre en raison, d'une part de leur propre déclin et d'autre part, de l'apparition de menaces d'un nouveau genre détaillées récemment par le SGDSN <sup>(18)</sup>.

Après un intermède irénique, le réveil est d'autant plus brutal que l'ambiance et les décisions ont conduit à ce que le citoyen soit moins conscient des menaces et moins engagé dans la protection de la Nation. Le « réveil des consciences » est cependant perceptible avant, peut-être, que ces dernières ne se « révoltent » <sup>(19)</sup>.

## Une Nation qui cherche à se protéger

**Une « Nation chamallow © » ?**

Le docteur Chaput <sup>(20)</sup> estime que l'individu a, aujourd'hui une consistance proche de celle du « Chamallow (©) » en raison d'un manque de préparation physique, psychologique et métaphysique. On pourrait céder à la tentation d'appliquer cette analogie peu flatteuse à la Nation et prétendre qu'elle est faite de cette même pâte aux goûts et aux couleurs « neutres » que celle de la friandise éponyme. Or, la réaction collective en 2015 et 2016 a montré, ainsi que le chantait Bob Marley, cité par Gérard Chaput que « nul ne sait à quel point il est fort, jusqu'au jour où être fort est la seule option ». On se souvient, par exemple que même Renaud, qui autrefois criait à la face

(15) Carl BILD, homme politique Suédois, notamment, ministre des Affaires étrangères (2006-2014), Haut représentant en Bosnie-Herzégovine (1995-1997) ou Premier ministre (1991-1994).

(16) VILLEMINEY Jean-Luc, *Les contradictions géo-économiques entre la France et l'Allemagne* (mémoire sous la direction de Christian HARBULOT), École de Guerre, 2009.

(17) GAULLE (DE) Charles : « Les États n'ont pas d'amis, ni d'ennemis. Ils ont des intérêts ».

(18) Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN), *Choix futurs – Étude prospective à l'horizon 2030 : impacts des transformations et ruptures technologiques sur notre environnement stratégique et de sécurité*, 2017, 208 pages ([www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/04/sgdsn-document-prospectives-v5-bd.pdf](http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/04/sgdsn-document-prospectives-v5-bd.pdf)).

(19) DIETRICH BRACHER Karl (dir.) en association avec la COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE DU 20 JUILLET, *La conscience se révolte – Portraits de résistants allemands 1933-1945*, V. Hase & Koelher, Mayence, 1996.

(20) *La Densification de l'être – se préparer aux situations difficiles, op. cit.*, p. 1.

de ses concitoyens « société, tu m'auras pas... j'tirerai le premier et j'viserai au bon endroit »<sup>(21)</sup>, a participé à la manifestation du 11 janvier 2015 au cours de laquelle il a « pour la première fois de [sa] vie d'anarchiste embrassé un flic »<sup>(22)</sup>.

L'État a, pour sa part et pour protéger la Nation, exhumé les dispositions d'exception de l'état d'urgence jamais véritablement appliquées depuis leur adoption en 1955. Il a, de plus, assumé dans la durée que les forces de l'ordre les pratiquent en même temps que la jurisprudence les ont encadrées. Autre illustration : afin de marquer sa volonté de protéger les Français, le pouvoir exécutif a également choisi, avec le déploiement de l'opération *Sentinelle*, de porter durablement à un niveau ostensible la présence des armées au sein même de la population. Enfin, notons que l'attitude du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, le 23 mars 2018 à Trèbes (Aude), immédiatement qualifiée d'héroïque, a soulevé un émoi sans précédent. En effet, outre que les déclarations des plus hautes autorités, la spontanéité populaire et la communion nationale ont convergé, le narratif s'est inversé ; on parle plus du « héros » que du terroriste et les prises de position agressives sont rejetées en bloc voire condamnées. Ainsi, un ex-candidat aux législatives de la France insoumise est-il condamné pour s'être réjoui de « la mort d'un gendarme », une journaliste du *Figaro* contrainte, au moins à ce stade, de s'excuser après avoir produit un *tweet* douteux<sup>(23)</sup>. Le sacrifice de cet officier de gendarmerie a rappelé, d'une part que les forces régaliennes sont au rendez-vous, y compris jusqu'au sacrifice ultime comme il l'a démontré, et d'autre part, que la Nation sait apprécier ce sacrifice à sa juste valeur. Ainsi, « alors que le nom de son assassin semblait déjà dans l'oubli, le nom d'Arnaud Beltrame devenait celui de l'héroïsme français »<sup>(24)</sup>. À l'inverse, si nous nous souvenons des frères Kouachi, nous avons oublié le nom des policiers qu'ils ont abattus lors de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et que la presse présentait alors comme des « victimes ».

Notons cependant que le cycle sidération-réaction-normalisation qui suit chaque crise majeure pourrait s'appliquer là aussi et, sans réaction adaptée, conduire à un nouvel « intermède inconscient ».

### **De la nécessité d'un effort enduring et renouvelé**

Observons les réactions *post*-attentats. La communion fut immédiate, durable et unanime après *Charlie*, à telle enseigne que Daniel Cohn-Bendit se dit prêt, dans une *interview* télévisée à accepter « une certaine réduction des libertés individuelles, limitée dans le temps, pour assurer la sécurité collective ». L'union fut forte mais courte après le Bataclan, car des voix se sont rapidement élevées pour fustiger le maintien d'un « état d'urgence » qu'elles jugeaient liberticides. Enfin, le soir même de l'attentat de Nice, alors que les blessés n'étaient pas encore stabilisés, que les morts n'étaient pas tous

(21) SÉCHAN Renaud, « Société tu m'auras pas », *Amoureux de Paname*, Polydor, 1975.

(22) SÉCHAN Renaud, « J'ai embrassé un flic », *Renaud*, Bookmakers international, 2016.

(23) Eugénie BASTIÉ, journaliste au *Figaro*, « Ne jugeons pas trop vite cet homme en héros, il a peut-être mis des mains aux fesses à Saint-Cyr », samedi 24 mars 2018.

(24) MACRON Emmanuel, « Hommage national au colonel Arnaud Beltrame », Hôtel national des Invalides, Paris, 28 mars 2018 ([www.elysee.fr/declarations/article/hommage-national-au-colonel-arnaud-beltrame/](http://www.elysee.fr/declarations/article/hommage-national-au-colonel-arnaud-beltrame/)).

encore identifiés, une polémique fut déclenchée pour établir les responsabilités institutionnelles. On en déduit donc que le caractère gaulois déjà décrit par Jules César <sup>(25)</sup> a survécu, lui, aux assauts du temps et des ennemis.

En appelant à une mobilisation forte des réserves durant l'été 2016, François Hollande a apporté une réponse politique à une nouvelle sidération. Les armées étant déjà engagées dans l'opération *Sentinelle*, consolidées dans leurs effectifs et leurs moyens, l'état d'urgence étant toujours en vigueur, les forces de sécurité intérieure étant mobilisées et renforcées (en nombre, moyens matériels et légaux...) il fallait effectivement trouver le message qui rassurât la population et dissuadât, au mieux, contraignît, au moins, les terroristes. En recourant aux réserves et en créant la Garde nationale, le Chef des armées a, de fait, initié un mouvement qui doit permettre de réinvestir le citoyen dans la protection de la Nation.

L'effort politique, s'il est réel, ne peut cependant pas se limiter au seul développement des capacités humaines, matérielles et légales des forces de protection, régaliennes (Forces de sécurité intérieure, armées) ou privées. En effet, comme le soulignait déjà Machiavel, s'il faut « n'être jamais oisif en temps de paix, mais agir avec industrie, pour conserver sa valeur dans l'adversité », la République « doit en donner la charge à ses propres citoyens » <sup>(26)</sup>. Le choix paraît d'autant plus aisé que les citoyens, malgré la volatilité de certaines effusions, ont manifesté une volonté de s'engager, sous diverses formes, développées entre autres dans le rapport de l'AA-IHEDN <sup>(27)</sup> (candidatures auprès des forces régaliennes, réserves opérationnelle et citoyenne, succès du service civique, soutien de 74 % des Français à l'idée de Service national universel...). On notera d'ailleurs, peut-être naïvement, que les controverses que suscitent les premiers travaux sur le SNU découlent essentiellement sur les incohérences de certaines déclarations qui, d'ailleurs, portent sur la forme que ce service pourrait prendre et non sur son bien-fondé.

Il semble donc y avoir un consensus inédit pour résorber cette divergence soulignée par Jean-Jacques Roche « entre un besoin de sécurité toujours plus élevé et un individu toujours moins impliqué » <sup>(28)</sup>. Il y a effectivement un besoin de protection, une volonté politique et une adhésion populaire qui convergent pour impliquer à nouveau le citoyen dans la protection de sa Nation. Cet effort ne saurait cependant être uniforme sous peine de ne pas atteindre ses buts.

### **Un « un effort équitable » plutôt qu'égalitaire**

Pour ménager l'acceptabilité « sociale » de l'effort et par voie de conséquence son efficacité, il convient de l'imposer de façon égalitaire mais d'en répartir le poids

(25) CÉSAR Jules, *La Guerre des Gaules*, Flammarion, 1993, 247 pages. Dans cet ouvrage, César décrit des Gaulois suffisamment gâtés par la nature pour s'offrir le luxe de se quereller entre tribus pour des motifs futiles, quand les Germains, défavorisés par une nature hostile n'ont d'autres choix que de développer leurs capacités guerrières à aller quérir ailleurs ce dont ils ont besoin (surfaces, terres fertiles, accès aux mers chaudes, denrées alimentaires...).

(26) MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince* (1550), Librio philosophie, 2016, 117 pages.

(27) *Résilience d'une Nation. Y a-t-il une place pour le citoyen dans la sécurité de notre pays ?*, op. cit., p. 1.

(28) ROCHE Jean-Jacques in *Esprits de Défense*, op. cit.

de façon équitable. En effet, le Service national s'est, entre autres, fragilisé à mesure qu'il est devenu « de moins en moins égalitaire, en termes de recrutement et d'affectation »<sup>(29)</sup> car les dérogations bénéficiaient généralement à ceux qui disposaient par ailleurs d'un bon « capital social, économique et/ou culturel », tel que conceptualisé par Pierre Bourdieu<sup>(30)</sup>. Il s'agit dès lors de (ré)-introduire une obligation de formation (initiale et continue) à la protection de la nation (comprendre défense/sécurité) et une obligation de participation à cette protection (ex : réserve, mobilisation de certaines fonctions « stratégiques » dans des entreprises...). Ces deux obligations seraient proportionnelles au rôle tenu dans l'architecture de la Nation (ex : un cadre de catégorie A aurait des obligations plus importantes que celles d'un agent de catégorie C, etc.).

Ce principe posé, il convient de présenter les bénéfices attendus (pour quoi ?), les personnes concernées (avec qui ?) et d'en ébaucher les contours (comment ?).

#### **Pour quoi ?**

Les cadres de la Nation, appelons-les également les « élites », doivent effectivement être formés à protéger la collectivité et employés selon leurs compétences propres et les besoins collectifs. Il ne s'agit certes pas d'appliquer en France le modèle décrit par l'attaché militaire en poste en Prusse avant la guerre de 1870 et qui observait une « armée qui a une Nation » quand la France était « une Nation qui a une armée »<sup>(31)</sup>. Il ne s'agit pas non plus que, comme dans la Prusse bismarckienne, les instituteurs soient tous officiers de réserve, qu'ils revêtent l'uniforme et portent le sabre le jour de l'anniversaire du *Kaiser*<sup>(32)</sup>. En revanche, le but est de renforcer « par le haut » l'adhésion de la Nation sans laquelle « il ne peut y avoir de défense ni de sécurité efficaces », comme le précisait le *Livre blanc* de 2013. La réponse ne réside donc pas exclusivement dans les armées ni même uniquement dans les institutions, en uniforme ou non, contribuant à la production de sécurité (gendarmerie, polices, sécurité privée, etc.). Elle doit, au contraire, concerner toutes les composantes de la Nation dans la mesure où, en cas de crise majeure et « globale », il est nécessaire d'apporter une « réponse globale ». En effet, pour pouvoir résister, se redresser et reprendre le cours normal, il convient de prélever le moins possible sur les « forces vives » qui maintiennent ou rétablissent le fonctionnement normal de la Nation.

Les avantages attendus de cette consolidation des cadres sont les suivants, sans prétendre à l'exhaustivité :

- Une **Nation plus résiliente**<sup>(33)</sup> car elle s'appuie sur des cadres individuellement et des structures (entreprises, administrations, associations...) collectivement « densifiés ».

---

(29) *Ibid.*

(30) BOURDIEU Pierre, « Le capital social, notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, p. 2-3.

(31) Cité par Alain GENNARI, professeur en classes préparatoires au Lycée militaire de Saint-Cyr, Saint-Cyr-l'École, 1993.

(32) Exemple cité par Christian COLAS, Médecin en chef des services (2S), de l'Institut Résilience Citoyens (IRC), entretien en date du 25 janvier 2018.

(33) Selon les axes développés par l'IRC dans son rapport intitulé *Résilience de la Nation et contribution des armées*, 14 février 2017.

- Des « **structures** » **mieux encadrées**, en temps normal, par des cadres sensibilisés à l'intérêt collectif élargi, y compris aux intérêts nationaux. En retour, l'esprit « *corporate* »<sup>(34)</sup> et la « *compliance* »<sup>(35)</sup> se renforcent au bénéfice des « structures ». Les retours sur investissement ne sont donc pas unilatéraux.
- Des **cadres, dont la crédibilité et la légitimité sont renforcées** au sein de leur « structure », et des élites plus légitimes car « l'exemple vient du chef »<sup>(36)</sup>.
- Une ébauche de réponse à des questions récurrentes qui perturbent encore les rapports entre les responsables politiques constitutionnellement chargés de protéger la Nation et ceux à qui ils en confient la mission<sup>(37)</sup>. Ainsi, les **relations entre le monde politique et les militaires seraient moins ambiguës** grâce à de meilleures connaissances et compréhension mutuelles. L'armée serait ainsi un peu plus perçue comme « la propriété de tous » et un peu moins comme « un corporatisme de plus »<sup>(38)</sup>.
- Une ébauche de réponse aux interrogations également récurrentes sur la **place des armées au sein de la démocratie**. Certains, dans le sillage de Tocqueville, estiment effectivement qu'une armée forte est incompatible avec les principes républicains<sup>(39)</sup>. D'autres, au contraire, lient démocratie et armée forte. La République française, comme d'autres États d'ailleurs, confie ainsi la protection de ses plus hautes institutions à une force d'essence militaire et symboliquement nommée « Garde républicaine ».
- Un **rayonnement renforcé** et un **recrutement facilité**, en quantité, au profit des « structures » chargées d'assurer la protection collective (Armées, gendarmerie, polices, sapeurs-pompiers...).
- Des « structures » qui recrutent des **cadres motivés** par autre chose que les seules aménités réelles ou supposées de leurs fonctions. Cela vaut surtout pour la haute fonction publique que recherchent certains jeunes diplômés pour les avantages qu'elle procure, surtout en période de sous-emploi. Conscient de devoir s'engager plus, le candidat n'en sera que plus motivé ou s'auto-dissuadera de postuler pour de « mauvaises raisons » et/ou sans un sens suffisant de l'engagement au profit de la collectivité.
- Une **approche décomplexée du patriotisme**, y compris économique.
- Une **moindre exposition aux risques d'une confiscation politique du pouvoir républicain** (syndrome du 10 juillet 1940<sup>(40)</sup>).

(34) Anglicisme désignant l'esprit de « cohésion interne » ou encore « l'esprit maison » d'une entreprise.

(35) Anglicisme pouvant se traduire par l'observation des lois et règlements qui encadrent l'activité à laquelle on se livre.

(36) MACRON Emmanuel, « Hommage national au colonel Arnaud Beltrame », *op. cit.*

(37) Citons un exemple de ces tensions : Dominique DE VILLEPIN estime ainsi que « les militaires confisquent le pouvoir de décision des politiques », *Mémoires de paix pour temps de guerre*, Grasset, 2016, 672 pages.

(38) DENOIX DE SAINT MARC Hélie, *Les champs de Braise*, Éditions Perrin, 2002, 331 pages.

(39) TOCQUEVILLE (DE) Alexis, *De la Démocratie en Amérique* (1835), Flammarion, 2010, 301 pages.

(40) Le 10 juillet 1940, à une écrasante majorité (579 pour, 80 contre, 17 ne se prononce pas), devant le désastre sans précédent de la « débâcle », le Parlement réuni à Vichy accorde les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.



- Une **moindre perméabilité aux influences étrangères négatives** (contre-espionnage, protection du capital scientifique et technologique, sensibilisation à la réalité et aux risques du *Soft Power*...).
- Etc.

### **Avec qui ?**

Le Haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) a préconisé dans son onzième rapport, publié en 2017, le rétablissement d'une forme de service militaire obligatoire pour les élèves de l'École nationale de l'administration (ENA) et de l'École nationale supérieure de la Police (ENSP) <sup>(41)</sup>. Former militairement les « énarques » et les commissaires de police, comme Polytechnique instruit « pour la gloire et les sciences » les futures élites, fait certes sens et constituerait un premier pas mais ne répondrait que partiellement aux éléments évoqués *supra*. Compte tenu de l'ampleur des menaces et des volontés politique et publique de s'en préserver, on peut considérer que tout cadre peut et doit être impliqué dans la protection de la Nation.

Or, la notion de « cadre » ou d'« élite » est variable selon les approches, les périodes et les domaines d'activité. On peut retenir comme critères majeurs ; le niveau de qualification (licence, master ou doctorat ?), le niveau de rémunération (quelle « universalité » de ce critère hors de la fonction publique ?), le niveau d'encadrement exercé (rapport mécanique aux deux précédents ?). Définir le « cadre » est effectivement complexe. On peut cependant observer qu'un cadre est généralement chargé d'encadrer une équipe et/ou détient un niveau d'expertise élevé <sup>(42)</sup>. Son « importance » au sein de la structure est encore variable selon qu'il est un cadre « intermédiaire », « supérieur » ou « dirigeant ». Son activité peut dans le périmètre de notre étude, être plus ou moins vitale pour le fonctionnement de sa « structure ». Par exemple, en cas de crise globale, l'ingénieur d'EDF responsable du fonctionnement d'un barrage hydraulique sera plus indispensable à la production d'électricité que son homologue (même formation, même statut, même rémunération...) du département des relations extérieures.

Par ailleurs, l'importance d'une « structure » pour la protection de la Nation varie selon son activité. Les normes définissant et encadrant les Activités d'importance vitale <sup>(43)</sup> sont suffisamment claires pour n'être pas détaillées ici. On retiendra cependant, par exemple, que la production de céréales, en cas de crise majeure et globale est logiquement plus sensible que celle de bandes dessinées.

Donc, pour caractériser l'importance d'un cadre pour la résilience de la Nation on peut retenir quatre critères prioritaires :

(41) HAUT COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA CONDITION MILITAIRE (HCECM), *11<sup>e</sup> rapport - La fonction militaire dans la société française*, septembre 2017, 196 pages ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

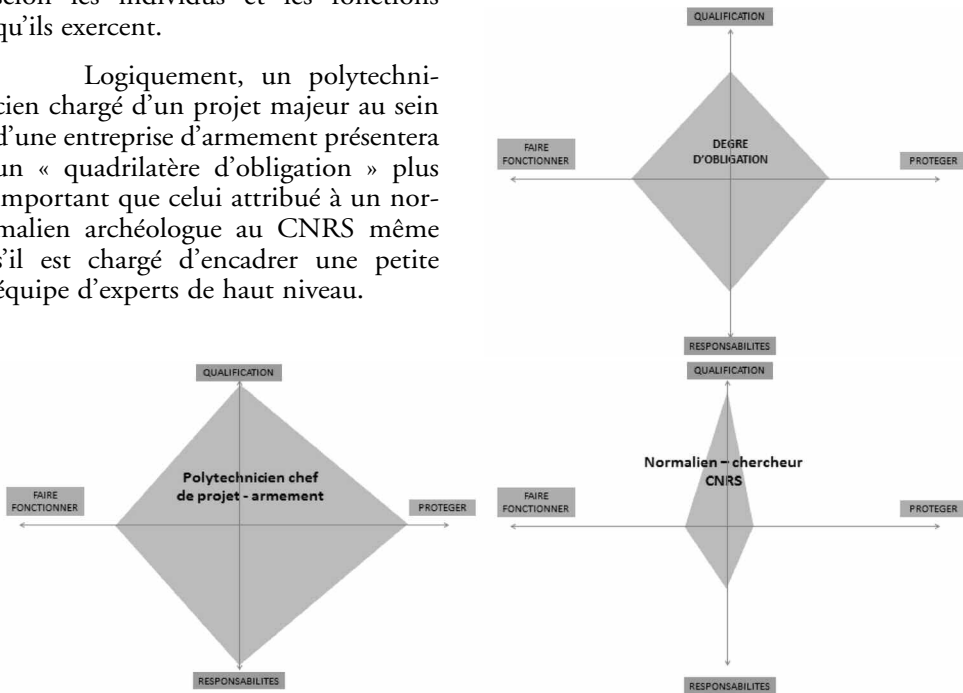
(42) ANDRÉ François, Conseil en carrière (<https://francoisandre.wordpress.com/2010/10/27/quest-ce-quun-cadre/>).

(43) SGDSN, *Instruction générale interministérielle relative aux Activités d'importance vitale*, N° 6600/SGDN/PSE/PSN du 7 janvier 2014 ([http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/01/cir\\_37828.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/01/cir_37828.pdf)).

- Propres à l'individu :
  - **Niveau de qualification** (renvoie à l'effort collectif consenti pour l'éduquer, dans un pays qui garantit à tous le même accès aux études).
  - **Niveau de responsabilités exercé** (corrige ou valide le critère précédent par les responsabilités véritablement confiées ; niveau de qualification élevé mais compétences réelles limitées, faible qualification initiale mais compétences auto-développées importantes et reconnues, niveau de qualification élevé et responsabilités en proportion, etc.).
- Propres à son domaine d'activité :
  - **Proximité avec la protection – Protéger** (ex : l'industrie d'armement est plus nécessaire à la protection de la Nation que la production cinématographique).
  - **Utilité pour la Nation – Faire fonctionner** (ex : assurer la distribution alimentaire est plus directement utile au fonctionnement de la Nation que le développement de jeux vidéo).

Dès lors, on peut ébaucher une schématisation du degré d'obligation d'un cadre à l'égard de la Nation en s'appuyant sur ces critères. Cette modélisation varie selon les individus et les fonctions qu'ils exercent.

Logiquement, un polytechnicien chargé d'un projet majeur au sein d'une entreprise d'armement présentera un « quadrilatère d'obligation » plus important que celui attribué à un normalien archéologue au CNRS même s'il est chargé d'encadrer une petite équipe d'experts de haut niveau.



On pourrait multiplier les exemples à l'envi : autodidacte cadre intermédiaire dans une entreprise de l'agroalimentaire, diplômé d'une grande école de commerce chargé de gérer de l'assurance-vie pour un groupe bancaire, etc.

### Comment ?

Posons en axiome la nécessité que les cadres soient les « premières sentinelles de la Nation à l'horizon 2030 ». Il existe dès lors trois options principales :

- **Minimaliste**, visant à ne rien faire de plus qu'aujourd'hui (parcours citoyen de l'Éducation nationale intégrant la JAPD et ses « obligations », engagement basé sur le volontariat ; réserves opérationnelle et citoyenne, Service militaire volontaire, service civique, associations, cadets de la gendarmerie, cadets de la République...). Cette option n'est ni viable ni souhaitable dans la mesure, au moins, où un SNU est déjà en cours de préparation.
- **Maximaliste**, généralisant une obligation « militaire – sécuritaire » s'appuyant sur le modèle prussien ou tsariste <sup>(44)</sup>. Cette option n'est pas plus réaliste que la précédente (coût, acceptabilité sociale et politique, fragilisation de l'architecture nationale en cas de crise car la réponse à une crise ne repose pas que sur la force des armes...).
- **Optimisée**, visant une obligation variable définie selon les critères proposés *supra*. Elle reposerait sur une combinaison d'obligations et d'incitations inscrite dans un passeport citoyenneté-défense (ou citoyenneté-sécurité). Chaque citoyen aurait des « obligations » proportionnelles à son « quadrilatère » et pourrait les dépasser au bénéfice d'incitations.

On peut, par exemple, citer les obligations/incitations suivantes, sans idée d'exhaustivité :

- En termes de formation :
  - Conditionner l'obtention de niveaux de qualification à des engagements d'intérêt collectif (ex : avoir effectué un séjour SNU normal pour obtenir son master/ un rôle d'encadrement au profit du SNU pour être diplômé d'une grande école/une préparation militaire avant d'intégrer une école « défense-sécurité », ce qui inclut la Police nationale, etc.).
  - Conditionner l'exercice de certaines fonctions à des formations initiales et/ou continues (ex : suivre l'École de Guerre en qualité d'auditeur civil pour pouvoir postuler à certains emplois « défense », suivre une session IHEDN ou INHES-J pour tout nouveau parlementaire, avoir servi dans un corps en uniforme pour un préfet en « territoriale », suivre une session IHEDN, CHEMI, INHES-J ou avoir effectué un service militaire pour un administrateur civil candidat à un poste au Minarm au Minint ou au Minjus... <sup>(45)</sup>).

(44) Dans ses romans historiques, Boris AKOUNINE, rappelle que l'État tsariste repose notamment sur l'uniformité de sa chaîne hiérarchique administrative dont les membres portent tous des grades militaires. Ce système facilite la concordance des fonctions/grades/rémunérations entre les corps mais surtout permet une mobilisation rapide. Citons le deuxième tome de la série consacrée aux enquêtes d'Evariste Fandorine, conseiller spécial du Tsar à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *Le Gambit Turc*, 10/18, 2003.

(45) Mots-valises de ministère des Armées, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice.

– Renforcer encore l’enseignement des notions de défense, d’intérêts collectifs et nationaux, en d’autres termes réintroduire l’apprentissage du patriotisme à tous les échelons de formation (initiale et continue). Cela passerait par exemple par la réintroduction des symboles et du cérémonial républicains dans les établissements scolaires (Drapeau, hymne, participation aux cérémonies patriotiques...).

– Corrélativement, développer l’apprentissage de la cohésion nationale. Intégrer une matière « engagement citoyen » au bénéfice de la réforme du baccalauréat et élargir ce principe aux autres niveaux de qualification. Par exemple, accorder des bonifications aux candidats aux examens et concours de l’Éducation nationale variables selon le niveau et la nature de l’engagement (ex : chef d’une troupe de scouts, entraîneur d’une équipe de sport collectif dans un « quartier », responsable d’un centre de distribution d’aide alimentaire, engagement politique...).

– Les acteurs « régaliens » (forces armées, police nationale, douanes, sapeurs-pompiers...) doivent à l’inverse être mieux formés à évoluer en interservices, notamment par une obligation de mobilité intercorps dans les carrières des officiers.

– Favoriser les échanges entre les écoles en s’inspirant par exemple du partenariat entre Coëtquidan (Saint-Cyr) et HEC (École des hautes études commerciales de Paris) ou encore faire séjourner dans les centres d’aguerrissement (si nécessaire et possible contre paiement ou échanges de stagiaires) des étudiants d’écoles de cadres (ex : partenariat entre le Centre national d’instruction au ski et à l’alpinisme de la Gendarmerie – Cnisag – avec HEC...).

– Etc.

• En termes d’implication :

– Redéfinir les obligations de disponibilité des cadres au sein de leur structure au-delà des obligations statutaires ou réglementaires existant déjà <sup>(46)</sup>, selon l’importance de la fonction et du domaine d’activité pour la protection et le fonctionnement de la Nation. Il s’agit ainsi de redéfinir la capacité à mobiliser de droit et de fait les cadres pour qu’ils assurent leurs fonctions en cas de besoin.

– Valoriser l’engagement des cadres dans l’associatif (l’intégrer dans les notations/évaluations, notamment dans la Fonction publique, voire « militaire – sécuritaire » ainsi que le fait déjà l’Otan pour ses officiers). Développer les décorations « citoyennes », à l’instar de la médaille pour services militaires volontaires dont bénéficient déjà, par exemple, les réservistes citoyens.

– Encourager les entreprises à favoriser l’engagement citoyen (ex : Thales accorde à ses employés des facilités pour qu’ils se rendent disponibles pour la réserve opérationnelle).

– Etc.

---

(46) Instruction relative aux AIV, *op. cit.*



« La force de la cité n'est pas dans ses vaisseaux, ni dans ses remparts, mais dans le caractère de ses citoyens » selon Thucydide <sup>(47)</sup>. Par ailleurs, les hommes, même les plus valeureux et les plus fougueux n'atteignent leur but collectif que s'ils sont correctement encadrés <sup>(48)</sup> et mus par l'exemple. Pour renforcer la solidité d'une France exposée en proportion de ses richesses et de ses fragilités humaines, culturelles et matérielles, il est donc nécessaire de préparer ses élites individuellement. Dans les moments de crise, elles joueront ainsi plus efficacement leur rôle, là où elles sont les plus utiles à la Nation. Elles pourraient ainsi constituer l'ossature naturelle et légitime d'un éventuel « service national de sécurité », si les circonstances venaient à l'imposer.

Les travaux en cours sur le Service national universel gagneraient donc à oser demander plus à ceux qui peuvent le plus (aptitudes, fonctions) et qui doivent le plus (formation, encadrement exercé). Le contexte y incite et, simultanément, les esprits semblent y être prêts, voire l'attendent. François-Xavier Bellamy souligne ainsi qu'à travers le colonel Beltrame, « notre peuple tout entier n'est plus une victime passive ; il nous rend l'initiative » <sup>(49)</sup>. Gardons-la ! En effet, la résilience, surtout collective, ne se décrète ni ne s'espère. Elle se construit.

---

(47) Cité par Louis GAUTHIER (SGDSN), in *Esprits de Défense*, *op. cit.*

(48) OULIANOV Vladimir Illitch, dit LÉNINE, *Que faire ?* (1902), Éditions du Seuil, 1966, 320 pages.

(49) BELLAMY François-Xavier, « Honneur au sacrifice d'un officier français », *Le Figaro*, 25 mars 2018.

### Éléments de bibliographie

- AKOUNINE Boris, *Le Gambit Turc*, Éditions 10/18, 2003, 304 pages.
- ANDRÉ François, Conseil en carrière (<https://francoisandre.wordpress.com/2010/10/27/quest-ce-quun-cadre/>).
- BOURDIEU Pierre, « Le capital social, notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, p. 2-3.
- CÉSAR Jules, *La Guerre des Gaules*, Flammarion, 1993, 247 pages.
- CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Histoire des élites en France du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Éditions Pluriel, 1991, 451 pages.
- COLLECTIF, *Résilience d'une Nation. Y a-t-il une place pour le citoyen dans la sécurité de notre pays ?*, Association nationale des auditeurs de l'IHEDN, 2017, 56 pages.
- COURRÈGES D'USTOU (DE) Bernard, *Esprits de défense*, Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), Création Diffusion, 2015, 174 pages.
- DENOIX DE SAINT-MARC Hélie, *Les champs de Braise*, Éditions Perrin, 1995 et 2002, 331 pages.
- DIETRICH BRACHER Karl (dir.) en association avec la COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE DU 20 JUILLET, *La conscience se révolte – Portraits de résistants allemands 1933-1945*, V. Hase & Koelher, Mayence, 1996.
- FUKUYAMA Francis, *La fin de l'Histoire et le dernier homme* (1992), Flammarion, 2009, 450 pages.
- HUNTINGTON Samuel, *Le choc des civilisations* (1996), Odile Jacob, 2000, 545 pages.
- INSTITUT RÉSILIENCE CITOYENNE, *Résilience de la Nation et contribution des armées*, 14 février 2017.
- LE BORGNE Claude, *La guerre est morte*, Grasset, 1987, 284 pages
- Le Casoar* n° 228 (« L'armée dans la Nation »), janvier 2018.
- MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince* (1550), Libro philosophie, 2016, 117 pages.
- OULIANOV Vladimir Illitch dit LÉNINE, *Que faire ?* (1902), Éditions du Seuil, 1966, 320 pages.
- SÉCHAN Renaud, « J'ai embrassé un flic », *Renaud*, Bookmakers international, 2016.
- SÉCHAN Renaud, « Société tu m'auras pas », *Amoureux de Paname*, Polydor, 1975.
- SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE (SGDSN), *Chocs futurs, études prospectives à l'horizon 2030, impact des transformations et ruptures technologiques sur notre environnement stratégique et de sécurité*, 2017, 208 pages ([www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/04/sgdsn-document-prospectives-v5-bd.pdf](http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/04/sgdsn-document-prospectives-v5-bd.pdf)).
- SERRES Michel, *Petite Poucette*, Le Pommier, 2012, 85 pages.
- TOCQUEVILLE (DE) Alexis, *De la Démocratie en Amérique* (1835), Flammarion, 2010, 301 pages.
- VENARD Guillaume, VENARD Christian et CHAPUT Gérard, *La densification de l'être : se préparer aux situations difficiles*, Éditions Pippa, 2017 (1<sup>re</sup> édition en 2014 chez Prividef), 195 pages.
- VILLEMINEY Jean-Luc, *Les contradictions géo-économiques entre la France et l'Allemagne* (mémoire sous la direction de Christian Harbulot), École de guerre, 2009.
- VILLEPIN (DE) Dominique, *Mémoires de paix pour temps de guerre*, Grasset, 2016, 672 pages.

### Entretiens

- Général de brigade Frédéric BOUCHER, directeur du Centre des hautes études militaires (CHEM).
- Médecin en chef des services (2S) Christian COLAS, membre de l'Institut Résilience Citoyenne (IRC).
- Général de corps d'armée Bernard DE COURRÈGES D'USTOU, directeur de l'Enseignement militaire supérieur (EMS), directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).
- Générale de brigade Anne FOUGERAT, commandant les réserves de la Gendarmerie nationale.
- Général de brigade Édouard HUBSHER, chef de la mission « hauts potentiels », de la Gendarmerie nationale.
- Contrôleur général des armées Olivier MAIGNE, secrétaire général du Haut comité pour l'évaluation de la condition militaire (HCEM).
- Général de division Gaëtan PONCELIN DE RAUCOURT, secrétaire général de la Garde nationale.
- Général d'armée (2S) Jean-Régis VÉCHAMBRE, Inspecteur général des armées-Gendarmerie jusqu'en 2017, IRC.